

COMMENT ORIENTER?

Le recours à l'UAPED se fait sur prise de rendez-vous, en contactant le secrétariat de l'UAPED.



CONTACTS

Secrétariat UAPED CH RODEZ
05.65.55.17.30
uaped12.rdz@ght-rouergue.fr

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est
d'en parler !

www.allo119.gouv.fr

Un engagement multi-partenarial

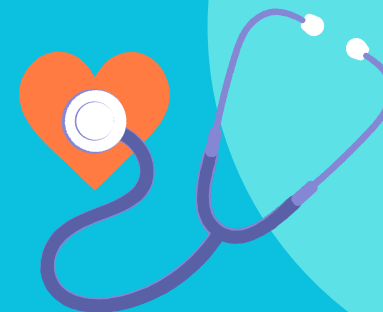
L'UAPED est un dispositif conçu en lien étroit avec les différents partenaires impliqués dans la protection de l'enfance au sein du département de l'Aveyron : le tribunal judiciaire de Rodez, l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le conseil départemental de l'Aveyron, le groupement de gendarmerie nationale, et la direction départementale de la Sécurité Publique.



Direction générale
de la gendarmerie nationale



Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger



UAPED



Unité d'Accueil Pédiatrique
Enfants en Danger

LES MISSIONS DE L'UAPED

L'UAPED est une unité d'accueil du centre hospitalier de Rodez, au sein du pôle femme-enfant, à proximité du service de pédiatrie.

L'UAPED est l'équipe ressource de proximité pour les professionnels de santé confrontés à des suspicions ou révélations d'infractions subies concernant un mineur :

- enfants victimes de violences graves, de tout type de maltraitances ou de négligences,
- enfants témoins de violences conjugales ou de violences vis-à-vis d'autres membres de la fratrie,
- enfants témoins d'homicide ou de féminicide.

L'unité propose des évaluations avec consultations pluridisciplinaires pour les enfants de 0 à 18 ans, adressés par un professionnel de santé ou par les autorités judiciaires.

L'ÉQUIPE DE L'UAPED

L'équipe de l'UAPED est spécialement formée à l'accompagnement des enfants victimes.

C'est une équipe pluridisciplinaire, composée :

- d'un pédiatre
- d'une infirmière-puéricultrice
- d'une psychologue
- d'une assistante sociale
- d'une secrétaire



LES LOCAUX DE L'UAPED

La parole de l'enfant est recueillie par des professionnels formés, dans un lieu sécurisant, protecteur et aménagé à cet effet.



La salle d'audition, présente au sein de l'unité, permet aux forces de l'ordre de réaliser les enregistrements audio et vidéo nécessaires dans le cadre judiciaire.